COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 2 NOVEMBRE 2023



8EME ÉDITION DU MOIS SANS TABAC : LES ORTHOPHONISTES DEMANDENT L'OUVERTURE DE LA PRESCRIPTION DES SUBSTITUTS NICOTINIQUES

La Fédération Nationale des Orthophonistes demande qu'on ouvre aux orthophonistes les moyens de participer activement à la lutte contre le tabac en ouvrant la prescription des substituts nicotiniques à la profession.

Dans le cadre de la 8ème édition du mois sans tabac, chaque année, les pouvoirs publics se mobilisent pour engager les fumeurs dans une démarche d'arrêt du tabac à travers la campagne #MoisSansTabac. Si ce rendez-vous annuel constitue une motivation pour les fumeurs, il est essentiel d'offrir l'accompagnement optimal à l'arrêt du tabac tout au long de l'année.

Dans ce sens et en accord avec la loi de modernisation de notre système de santé de 2016 visant à « permettre au plus grand nombre possible de professionnels de santé d'intervenir dans l'aide à l'arrêt du tabac », l'ouverture de la prescription des substituts nicotiniques aux orthophonistes participerait ainsi à renforcer l'efficacité de la lutte contre le tabagisme.

L'orthophoniste est amené à intervenir quotidiennement auprès de nombreux patients qui ont bénéficié d'une chirurgie ou d'un traitement par radiothérapie dans le cadre d'une atteinte ORL ou cérébrale, de nature tumorale, et auprès de patients atteints de pathologies vocales.

Les orthophonistes qui voient ces patients plusieurs fois par semaine peuvent ainsi être des **acteurs de proximité du traitement du tabagisme** et devraient en conséquence pouvoir prescrire ou renouveler des substituts nicotiniques aux patients qui en ont besoin, à l'instar des infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes.

A l'occasion du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2024, des amendements travaillés avec la Fédération nationale des orthophonistes ont été déposés, dans ce sens, par des parlementaires. Si ces derniers n'ont pas été retenus puisqu'ils constituaient une charge supplémentaire pour les finances publiques, il est essentiel que les pouvoirs publics se saisissent de la question, et ce dans l'intérêt des patients.

La Fédération nationale des orthophonistes revendique l'ouverture de la prescription des substituts nicotiniques.